

10_x (+ forts)

Journée Portes Ouvertes
le dimanche 16 octobre, de 14 à 18h
à l'Estaminet

Nous vous accueillons à l'Estaminet (Esplanade Gérard Philipe, 78114 Magny les Hameaux), afin de vous rencontrer, parents et enfants, autour d'un goûter, pour échanger sur le sujet encore mal connu des troubles cognitifs.

A bientôt.

Association 10 x (+ forts)

90 rue Joseph Lemarchand,
78114 Magny-les-Hameaux
Téléphone : 06 32 81 83 99

- une association régie par la loi du 1er juillet 1901 -

10_x (+ forts)

10 x (+ forts) est née de l'initiative de parents et enseignants sensibilisés par les enfants et adolescents qui ont des profils de développement cognitif particulier (dys : dyspraxique, dyslexique, dysphasique, dyscalculique, TDA-H : Trouble de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, HP : Haut Potentiel, TED : Trouble Envahissant du Développement).

L'objectif de 10 x (+ forts) est de permettre à chacun d'entre vous (parents et enfants) de vous exprimer lors de groupes de paroles à propos des difficultés du quotidien et de l'incompréhension face aux troubles diagnostiqués.

10 x (+ forts) vous apporte une écoute attentive et un soutien afin de rompre avec le sentiment de solitude et d'isolement.

C'est la raison pour laquelle 10 x (+ forts) propose de vous accompagner en vous informant, en vous guidant et en vous apportant des outils d'aide pour le développement et l'adaptation de votre enfant tant dans le milieu scolaire que social.

10 x (+ forts) c'est :

- La mise en place de groupes de paroles afin d'échanger sur le quotidien et ainsi d'apporter votre expertise ;
- La réalisation d'animations, d'ateliers pédagogiques et créatifs destinés à vos enfants ;
- La mise en place de formations destinées aux parents des enfants aux besoins éducatifs particuliers et aux professionnels de l'enfance ;
- La formation à des outils numériques (logiciels) dans une perspective pédagogique et créative ainsi que l'apprentissage de l'utilisation du clavier ;
- La sensibilisation à des méthodes de travail dans l'accompagnement scolaire ;
- La sensibilisation à des supports écrits adaptés (livres, documentaires...)
- Un accompagnement administratif à la constitution de dossiers pour la prise en charge financière, matérielle et/ou médicale en fonction des troubles diagnostiqués par les professionnels de santé.